



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Département des travaux publics

Référence :

235974 / 000261 RS - CT

Dossier suivi par :
Caroline Thill
caroline.thill@tp.etat.lu
247-83318

Syndicat d'initiative et d'Intérêts Locaux
Fetschenhof-Cents

Madame Nadine Molitor

Présidente

1, rue du Père Jacques Brocquart

L-1280 Luxembourg

Luxembourg, le 11 JUIL. 2018

Concerne : Mesures de protection contre les nuisances de l'aéroport et de l'autoroute

Madame la Présidente,

Tout en m'excusant pour le délai de réponse prolongé, je tiens à vous informer que vos doléances du 29 janvier 2018 (v/réf. 198-2018) ont été transmises au groupe de travail « bruit routier » compétent en la matière et instauré dans le cadre de l'application de la directive 2002/49/CE relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, au sein duquel elles feront l'objet d'une analyse et, le cas échéant, d'études approfondies. En effet, comme l'aspect du bruit joue un rôle de plus en plus important, une optimisation s'est indiquée nécessaire quant au traitement des doléances en rapport avec celui-ci ; c'est pour cette raison que le groupe de travail mentionné ci-avant est désormais saisi des dossiers qui s'y rapportent.

Je ne manquerai de revenir vers vous dès que je disposerai d'informations nouvelles en rapport avec votre demande.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures

Copie à : Monsieur Paul Rasqué, Département de l'environnement